

Pour quelles formations pouvez-vous utiliser votre compte CPF (Compte Personnel de Formation)

Vous souhaitez vous former au métier de télépilote drone, ou vous spécialisez dans des activités comme la photogrammétrie par drone ou la thermographie, pour cela vous pouvez utiliser votre compte formation CPF.

Les formations associées au métier de télépilote de drone peuvent être éligibles au financement par le CPF. Mais tous les centres de formation ne le proposent pas.

En effet, il faut que ces formations soient certifiées et référencées sur www.moncompteformation.gouv.fr pour être finançables par CPF.

Le CPF est un financement public géré par l'institution publique de la Caisse des Dépôts (<https://www.caissedesdepots.fr/la-caisse-des-depots-gestionnaire-de-mon-compte-formation>) qui accepte de financer une formation (via CPF ou autre organisme public) seulement si elle est certifiée par un organisme compétent.

ABOT, filiale professionnelle du Groupe SNT2, centre de formation Datadocké et certifié Qualiopi, a choisi **TELEPILOTE SAS** comme partenaire hautement qualifié en ce domaine et qui se chargera de certifier les candidats en formation.

- [Certification RS5029](#) : « **Piloter un drone dans le secteur du média et de la communication** »
- [Certification RS5033](#) : « **Piloter un drone dans le secteur du BTP et de la construction** »

Chaque certification est payante et garantie la qualité de la formation, ce qui assure le financement public et notamment via le CPF.

GROUPE SNT2



Comment utiliser votre CPF en 10 étapes clés :

1 – Rendez-vous sur <https://www.moncompteformation.gouv.fr/> -

2 - Créez votre compte personnel si ce n'est pas encore fait.

Vous découvrez le montant disponible sur votre compte qui pourra être utilisé pour financer votre formation.

3 – Utilisez la fonction Recherche en haut à droite de l'écran

4- Entrez Télépilotage Drone puis rechercher

← Recherche de formation

GROUPE SNT2



5- Sélectionnez « en présentiel »

6- Entrez la ville de votre choix : ici « Rouen »

7- Sélectionner la formation SNT2 de votre choix ci-dessous :

<p>Piloter un drone dans le secteur du Média et de la Communication (Théorique + Pratique)</p> <p>Proposé par SNT2</p> <p>44h ROUEN - 0 km</p> <p>★ - 2360,00 €</p> <p>Piloter un drone dans le secteur du média et de la communication</p>	<p>Piloter un drone dans le secteur du Média et de la Communication (Théorique + Pratique)</p> <p>Proposé par SNT2</p> <p>60h ROUEN - 0 km</p> <p>★ 4,1 / 5 (2) 3195,00 €</p> <p>Piloter un drone dans le secteur du média et de la communication</p>
<p>Piloter un drone dans le secteur du Média et de la Communication (Pratique)</p> <p>Proposé par SNT2</p> <p>30h ROUEN - 0 km</p> <p>★ - 2580,00 €</p> <p>Piloter un drone dans le secteur du média et de la communication</p>	<p>Piloter un drone dans le secteur Média et de la Communication - Mise à jour (Pratique Accélérée)</p> <p>Proposé par SNT2</p> <p>21h ROUEN - 0 km</p> <p>★ 5 / 5 (1) 1880,00 €</p> <p>Piloter un drone dans le secteur du média et de la communication</p>
<p>Piloter un drone FPV dans le secteur du média et de la communication</p> <p>Proposé par SNT2</p> <p>28h ROUEN - 0 km</p> <p>★ - 2680,00 €</p> <p>Piloter un drone dans le secteur du média et de la communication</p>	<p>Pilote de drone BTP- Photogrammétrie</p> <p>Proposé par SNT2</p> <p>21h ROUEN - 0 km</p> <p>★ 4,4 / 5 (1) 2080,00 €</p> <p>Piloter un drone dans le secteur du BTP et du génie civil</p>

Le montant de la certification TELEPILOTE SAS (380€) est inclus dans le tarif des formations.

8 – Votre centre de formation SNT2 reçoit une notification de votre demande une fois que vous avez choisi votre session ou bien contactez nous pour plus de dates.

9 - Vous intégrez votre formation.

10- Nous validons votre dossier en ligne et mettons à jour les différentes étapes jusqu'à sa clôture. Vous n'avez rien à faire.

Validé Accepté En formation Sortie de formation Service fait déclaré Service fait validé Facturé

formation@abot.fr / 02.35.00.38.80 / www.abot.fr